

Interpellation présentée par le député :
M. Roger Deneys

Date de dépôt : 22 septembre 2011

Interpellation urgente écrite

Déclassement des Cherpines-Charrotons : où en est le règlement d'application de la loi sur la taxation des plus-values foncières ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Alors que notre Grand Conseil a voté – après 2 ans d'obstruction volontaire du rapporteur libéral - une loi sur la taxation de la plus-value foncière en cas de déclassement de zones agricoles, le règlement d'application n'existe toujours pas.

Les premières ventes de terrains aux Cherpines-Charrotons risquent d'échapper à cette taxe (sauf à envisager l'application rétroactive dudit règlement, ce qui pourrait sembler logique) et donc des ressources financières essentielles pour les équipements s'envoler...

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer quand ce règlement entrera en vigueur et si son application sera bien rétroactive depuis la date d'entrée en vigueur de la loi.